



M. le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux vous présentent leurs

MEILLEURS VOEUX

★ *et vous invitent le 9 janvier à 11h* ★
au Centre culturel

Etat d'urgence : mode d'emploi

En raison des attentats survenus en novembre dernier, la préfecture a émis des consignes spécifiques :

« En Gironde, le préfet peut apporter des restrictions à la liberté d'aller et venir, instaurer des zones de protection autour des lieux sensibles ou interdire tout ou partie du territoire pour des individus sensibles.

S'agissant des rassemblements de personnes et de manifestations, l'état d'urgence ne donne pas de pouvoirs particuliers aux préfets et aux maires pour les interdire. Pour les rassemblements et les manifestations sur la voie publique, ce sont les dispositions d'ordre public du code général des collectivités territoriales qui s'appliquent. C'est donc une appréciation au cas par cas qui doit être conduite, en fonction des circonstances.

Pourraient donc être interdites, dans le contexte actuel, des manifestations qui rassemblent un nombre important de personnes, dont l'organisation ne serait pas assez robuste ou dont la thématique serait sensible. »

Dans le contexte actuel, nous vous demandons de contacter la Mairie avant d'organiser des événements. Nous faisons appel à votre vigilance.

La Marseillaise

Symbole d'appartenance et de fierté, la Marseillaise nous fait frissonner sur un stade ou lors de la remise d'une médaille ; elle fait pleurer de grands champions devant le drapeau qui s'élève. Mais elle nous a glacé le sang en novembre, à Castillon-la-Bataille, aux Invalides ou à Wembley lorsque 200, 1000 ou 80 000 personnes l'ont entonnée.

Elle rassemble dans nos valeurs fondatrices de la République, dans la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Elle est union, elle est hommage, elle est chacun de nous. Pourtant certains en ont oublié les paroles ou même qu'il existe un couplet pour les enfants.



Les voici :

(Adulte)

*Allons enfants de la Patrie
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats
Qui viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils, nos compagnes*

(Enfants)

*Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons la poussière
Et la trace de nos vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !*

(Refrain)

*Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons*

Chant « de guerre pour l'armée du Rhin », la Marseillaise a été composée et écrite par Claude-Joseph Rouget de Lisle en 1792, qui proposa texte et musique pour le concours lancé par le maire de Strasbourg, Frédéric de Dietrich.

Souvent contestée car jugée révolutionnaire ou guerrière, elle reste notre hymne national et se respecte à travers le monde, dans les pires moments, en signe de solidarité. Chantons-la haut et fort.

sommaire

Page 1 La Marseillaise / Etat d'urgence / Recensement

Page 2 L'éditorial / Dossier : Ustom (des propositions)
/ Focus Culture

Page 3 Gens d'ici / En bref / Ça bouge

Page 4 Agenda / Nous y étions, vous étiez /
L'événement

Contact : Mairie 0557 40 00 06

mairie@castillonlabataille.fr - www.castillonlabataille.fr

Directeur de publication : Jacques Breillat

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois
de forêts gérées de manière responsable.

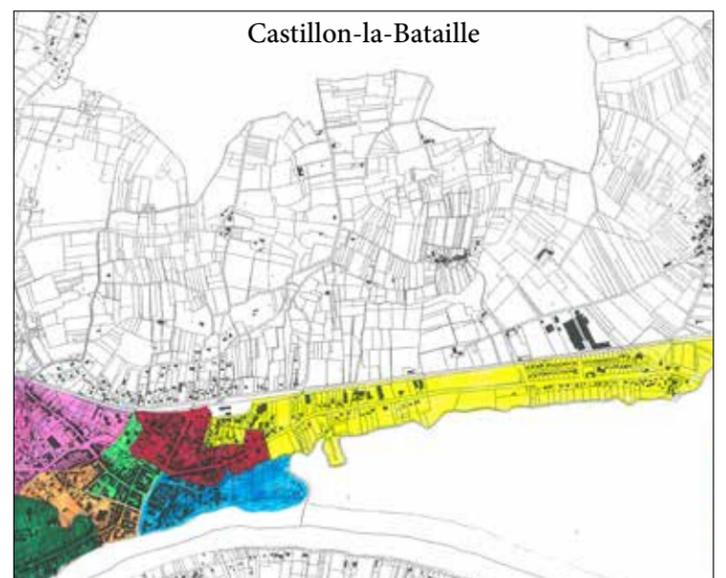
IL RCS Bordeaux 337 926 745.



Recensement

Entre le 20 janvier et le 21 février, à l'occasion du recensement, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur responsable d'un district. Pour éviter tout effet de surprise, vous trouverez ci-dessous le nom et la photo de l'agent qui vous rendra visite. Mmes Chabrerie et Ouanane sont prévues en tant que remplaçantes.

Pour plus de renseignements, joindre la coordinatrice du recensement à l'accueil de la Mairie : Mme Sylvie Vigier au 05 57 40 00 06.



District 13
Marie-José
Peru



District 14
Natacha
Jouhanneau



District 15
Patrice
Macaluso



District 16
Régine
Cupit



District 17
Mélina
Vigier



District 18
Christine
Bouquey



District 19
Marie Gabrielle
Melchior



District 20
Khadija
Errahimi



Justine
Chabrerie



Sabra
Ouanane

En 2015, on compte 51 réquisitions par les gendarmes dont 175 vidéos extraites. En 2016, le réseau de vidéo protection de Castillon-la-Bataille sera étendu à 5 vidéos aux entrées de ville.



ÉDITORIAL

Jacques BREILLAT

Maire de
Castillon-la-Bataille,
Conseiller départemental
des Coteaux de Dordogne.

Chères Castillonnaises,
Chers Castillonnais,

Le 13 novembre dernier, notre pays était la cible du terrorisme assassin et d'un déchainement de haine en plein centre de Paris.

En ce début d'année, nos pensées communes vont naturellement vers toutes ces familles qui ont perdu des proches, souvent de jeunes femmes et de jeunes hommes fauchés dans la fleur de l'âge.

Face à la barbarie et à l'obscurantisme religieux, notre réponse collective doit être à la fois sereine, ferme et résolue. Nous devons aussi réaffirmer avec force au monde entier que nous ne transigerons pas avec notre mode de vie, nos valeurs et notre vivre ensemble, selon la belle devise de notre République « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Au cœur de ces défis, les communes et les maires de France représentent la continuité de l'Etat. Au quotidien, par l'engagement permanent et professionnel du service public au service de nos concitoyens, parmi lesquels les plus fragiles.

Ensemble, nous aborderons donc cette année 2016 en portant de beaux projets pour les Castillonnaises et les Castillonnais. Parce que la vie doit continuer ! Pour découvrir ces projets, je vous invite personnellement à la réception des vœux du conseil municipal le samedi 9 janvier 2016 à 11h au centre culturel. En espérant vous y retrouver nombreux. ●

Dossier Ustom (des propositions)

Suite à la lettre ouverte adressée par le Maire de Castillon-la-Bataille au syndicat d'ordures ménagères USTOM, un rendez-vous de travail s'est tenu à Massugas réunissant Sylvain Marty (Président de l'Ustom), Jacques Breillat (Maire de Castillon-la-Bataille et conseiller départemental) et Jean-Claude Ducouso (1^{er} adjoint et délégué communautaire à l'USTOM). L'objectif était de traiter des problèmes de collecte des ordures ménagères au mieux des intérêts des habitants de notre commune, sans pour autant négliger les contraintes logistiques et financières du syndicat. A ce propos, le Maire de Castillon-la-Bataille a rappelé que « nous sommes pris actuellement dans une spirale négative du fait d'une assiette fiscale de plus en plus étroite, qui ne permet plus à l'USTOM de garantir une prestation de collecte de qualité et de s'assurer les ressources pour engager les investissements indispensables au déploiement des services ». Des solutions sont activement recherchées, pour enrayer le déversement de dépôts sauvages sur la voie publique présentant de sérieux risques d'hygiène. Au terme de cette réunion de travail et pour ne pas laisser cette situation en l'état, six actions sont programmées :

1. Travailler sur le croisement de données afin de relever les adresses des habitants qui ne seraient pas encore pourvus de bacs. La mairie et l'USTOM vont effectuer des contrôles. A ce titre, les personnes qui ne se sont pas encore signalées à l'USTOM sont invitées à venir en mairie dans les meilleurs délais pour effectuer une demande officielle de bac.

2. Etablir un diagnostic complet des bornes de collecte volontaire avec pour objectif de redéployer un parc de bornes neuves et homogènes.
3. Etudier l'installation de bornes semi-enterrées à positionner dans l'hyper centre-ville, par nature très dense et urbanisé. Cette formule de collecte apporterait une réponse au souhait de stopper le déversement d'ordures alimentaires notamment rue Jules Ferry ou place de la Halle. Il importe également de vérifier les besoins dans le quartier de Fombaude et place du Rieuvet.
4. Etendre immédiatement le périmètre de collecte hebdomadaire à la rue Michel Montaigne. Ensuite, à l'instar des dispositions prises dans les communes de même importance, l'objectif serait de repasser en collecte hebdomadaire dans la zone urbaine de la commune.
5. La mairie a demandé des explications concernant la distribution des bacs jaunes. En effet, certaines rues n'ont pas été distribuées et les services de la Mairie reçoivent des habitants très mécontents. L'USTOM doit établir, dans les meilleurs délais, un état de la distribution afin que les services municipaux disposent d'éléments de réponse à donner aux habitants.
6. Enfin, la ville demande toujours le remboursement et/ou l'annulation de factures indues d'ordures ménagères par l'USTOM.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur les avancées concrètes de ce dossier important.

Focus culture

Madame Marie-Noëlle Magne, comment abordez-vous la question de la culture ?

La culture n'est pas l'apanage de l'élite. Elle est à tous et pour tous, parce qu'elle est partout. Imaginez nos radios diffusant du silence, nos bibliothèques sans livres et nos toiles vierges. Que serait Castillon-la-Bataille sans ses concerts, sa médiathèque et ses animations ? Que l'on soit érudit ou pas, nous avons tous été touchés par un poème, un film, un tableau, une chanson ou une sculpture. La création donne une autre dimension à notre quotidien. Elle est l'expression de la liberté, de l'élévation de soi, et tout en elle tend vers le Beau.

En tant qu'élue déléguée à la culture, comment travaillez-vous ?

Régulièrement, une commission culture* se réunit, composée de M. le Maire, d'élus, de personnalités locales et de présidents d'associations, où sont collégialement planifiés et organisés les événements.

Comment sont choisies les manifestations culturelles à Castillon ?

A notre arrivée, nous nous sommes tournés vers le conseil général de la Gironde et l'IDDAC** pour bénéficier de

leur soutien, et ce, afin de proposer rapidement des spectacles. Nous prenons aussi des initiatives - le solstice ou le graff battle show par exemple - réfléchies et organisées en partenariat avec les associations de la ville qui le souhaitent. Nous proposons des manifestations à la hauteur de nos moyens financiers et matériels, tout en privilégiant la qualité et la diversité.

Au regard des restrictions budgétaires, comment envisagez-vous l'avenir ?

Quand on cherche à faire taire notre liberté d'expression et notre créativité, il est important de se demander si l'Art est inutile ou nécessaire. Nous le pensons nécessaire et proposons dès le 15 janvier AKSKEHOUG un apéro-concert convivial et surprenant.

Pour lire le texte de Marie-Noëlle Magne en entier, rendez-vous sur le site de la Mairie : www.castillonlabataille.fr

*composition : MM. Breillat, Ducouso, Bauche, Friot, Mmes Magne, Newman, Michez, Dat, Frouin, Jouanno, Seigue, Priour, Lafage, Depons
** Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel

Vivre ensemble

La propreté, l'affaire de tous

Le règlement de police de la ville précise que « les propriétaires et copropriétaires d'immeubles (ou leurs représentants) ou à défaut les locataires, sont tenus de nettoyer ou de faire nettoyer tous les jours le trottoir, le caniveau au-devant et dans toute la longueur de façade de leurs propriétés, maisons, cours, jardins et autres immeubles » (art. 61). Par temps de neige les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs. En cas de formation de verglas, chaque habitant doit jeter des cendres, du sable, de la sciure de bois ou du sel de déneigement devant chez lui.

Les habitants sont tenus d'éviter toute cause de salissure des espaces publics.

Il n'est pas permis :
- de battre ou de secouer des tapis ou paillassons ou tout autre objet par les fenêtres donnant

sur les voies publiques,
- d'étendre du linge, couettes, couvertures, draps,... sur les balcons, fenêtres et autres ouvertures donnant sur les voies publiques,
- d'abandonner, sur l'espace public, tout objet ou matière susceptible de salir et de nuire à la salubrité publique,
- d'apposer toute publicité, non autorisée, sur les immeubles, le mobilier urbain, les arbres sur le territoire communal.

Enfin, des canisettes ont été installées :

- rue Victor Hugo, face à l'Office de Tourisme
- rue du Champ de Foire, au carrefour de la gendarmerie
- près de la Porte de Fer
- promenade Aurel Dubourdieu, face à la rue Rouget de Lisle

Avec ces canisettes, la municipalité fait confiance à la responsabilité des propriétaires de chiens.



Le bruit du voisin : gênant ?

Selon l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2009, l'usage des appareils de bricolage ou de jardinage causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore est limité aux :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Toute personne à l'origine d'un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 3^{ème} classe (coût : 68€).



HOMMAGE À...

Le 11 novembre, M. le Maire remet à **M. François Quattrocchi** la médaille de la ville en remerciement de plus de 30 années au service du devoir de mémoire en tant que porte-drapeau.

L'ONAC (Office National des Anciens Combattants) remercie les collecteurs et les généreux donateurs qui ont permis d'atteindre cette année près de 500€ pour le Bleuet de France. ●

BIENVENUE À...

A partir du mois de janvier, nous accueillerons à la Mairie une nouvelle chargée de communication, Mme **Céline Delcroix**. Elle aura entre autres pour mission le suivi du site internet et la réalisation du bulletin municipal. Nous lui souhaitons la bienvenue. ●

31^{ÈME} CHAPITRE DES GRILLATOUT



Le 21 novembre, M. le Maire a été intronisé par Mme Lafont, présidente de la Confrérie des Grillatout, lors du 31^{ème} chapitre qui regroupait 36 confréries venues de toute l'Aquitaine. Une confrérie naît de l'amitié de plusieurs épicuriens en quête de plaisirs simples et de partage ; les Grillatout vous l'ont prouvé sur le marché le lundi suivant. Ils fêtent cette année leurs 30 ans, nous leur souhaitons, ainsi qu'à leur nouveau « confrère », une longue vie. ●

LA BATAILLE 2016, CE PHÉNIX !

Le 27 novembre s'est tenue la première assemblée de la toute nouvelle association « Castillon 1453, un territoire au cœur de l'histoire ».

F. Boudié, Député, et les Maires de Belvès et Castillon ont assuré l'assemblée de leur désir de redonner vie à ce spectacle. Eric le Collen, en charge de la partie artistique, l'a entièrement reconçu. Les statuts de l'association ont été déposés le 16 novembre à la sous-préfecture de Libourne. Le nouveau bureau, présidé par Alain Thierry, se compose de 15 membres répartis en 4 collèges : personnalités qualifiées, collectivités territoriales, entreprises partenaires et bénévoles. Les 14 représentations auront lieu en juillet et août avec en toile de fond le château de Castegens. Une subvention exceptionnelle de 28 000 € a été votée à l'unanimité par le conseil municipal de Castillon pour permettre à ce spectacle unique en Aquitaine de renaître, tel le phénix, et d'en oublier l'odeur des cendres. Plus de 200 personnes ont déjà adhéré à l'association. Si vous souhaitez participer à cette belle aventure en tant qu'acteur, bénévole ou adhérent, rendez-vous sur le site www.batailledecastillon.com. ●



ÇA BOUGE

Ouverture d'un magasin de pompes funèbres au 44 rue V. Hugo

Alain Leydet est à votre écoute 24h/24 pour toutes vos démarches lors de la perte d'un proche. Il vous propose son savoir-faire après 30 ans d'expérience et l'accompagnement de votre famille. Vous trouverez en boutique tout un choix d'articles funéraires, de bouquets ou de gerbes en fleurs artificielles et de plaques personnalisées. ●



Les suites du salon Parcours France

La CDC de Castillon/Pujols a participé au salon Parcours France à Paris le 13 octobre, dans l'objectif de contacter de potentiels investisseurs, désireux de reprendre un commerce ou créer une entreprise dans notre région.

Le 1^{er} adjoint Jean-Claude Ducouso et des représentants de Plein Centre ont présenté à leur stand les atouts de notre territoire à 80 porteurs de projets.

S'en sont suivies en novembre des démarches plus personnelles et approfondies pour accompagner ces candidats dans leur parcours tant financier qu'administratif.

Avec l'appui de la Chambre de Commerce de Libourne, l'équipe de la Chambre des Métiers et le soutien de la CDC, l'objectif est d'accueillir 3 à 5 projets. Les prochains mois seront décisifs. ●

EN BREF

3

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque hiver, l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine (ARSA) met en garde contre les intoxications au monoxyde de carbone qui constituent la première cause de mortalité par toxique en France. Invisible, inodore et non irritant, le CO est un gaz asphyxiant pouvant être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, poêle, cheminée, etc.). Maux de tête, nausées et vomissements sont les symptômes qui doivent alerter : aérez, quittez les lieux et appelez les secours (le 15 ou le 112).

Des gestes simples de prévention : aérer son logement au moins 10 mn par jour, ne pas obstruer les entrées et sorties d'air, faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel. Plus d'informations sur le site de l'ARSA : <http://www.ars.aquitaine.sante.fr> ●

TRIVIAL PURSUIT

Les deux associations « Mémoires Et Traditions » et « Le théâtre des V'Ignobles » vous convient à participer à la traditionnelle soirée TRIVIAL PURSUIT samedi 20 février 2016 à 19h au Centre culturel. Compte tenu du nombre limité de tables qui accueillent chacune 10 participants, nous vous invitons à vous inscrire et verser la somme de 11€ (participation + repas) avant le 10 février. Contact : 06 10 62 29 50. ●

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Le club Renouveau « Michel Devert » existe depuis 28 ans pour les plus de 65 ans. Tous les jeudis, ses adhérents se réunissent pour jouer aux cartes, au loto, et certains mois partager un repas : fête des Mères, des Pères, Noël, etc.

Venez les retrouver lors de l'assemblée générale le 16 janvier 2016, une galette des rois sera offerte. ●



LES TRAVAUX AU CHEMIN DE L'EXPERT

Le 3 octobre dernier, M. le Maire et l'adjoint à l'urbanisme, Patrick Trachet, rencontraient les riverains du chemin de l'Expert pour leur présenter les travaux prévus pour la rue, à savoir rénover la chaussée, éliminer les nids de poules, drainer les eaux stagnantes dès la 1^{ère} pluie venue, etc.

Les travaux de reprofilage ont commencé le 16 novembre, effectués par l'Entreprise de BTP « Colas ». Conjointement à cette intervention, le S.E.A.E.L remplacera les branchements d'eau potable de la rue entre le 21 décembre et le 15 janvier. Enfin, les travaux de voirie reprendront dès le 18 janvier pour l'aménagement de finition de la rue où l'installation de 2 ralentisseurs régulera la vitesse des véhicules. Si la météo le permet, on peut raisonnablement prévoir qu'ils seront terminés à la fin du mois de janvier. ●

CALENDRIER 2016 DES COLLECTES DE SANG

Lundi 29 fév. - Lundi 9 mai - Lundi 11 juill. - Lundi 8 août - Lundi 17 oct. - Lundi 19 déc. Pour donner votre sang, rendez-vous à ces dates au Centre culturel de Castillon de 15h30 à 19h. ●

AGENDA CULTUREL

L'agenda culturel janvier/mars 2016 sera disponible courant janvier à la Mairie, à l'Office de Tourisme et à la Médiathèque. ●

AGENDA DE POCHE

La municipalité offre cette année un agenda de poche, regroupant numéros utiles et informations pratiques. Il sera disponible à la Mairie et l'Office de Tourisme à partir de janvier. ●

AGENDA

JANVIER 2016

9 à 11h : vœux du Maire puis loto des parents d'élèves à 20h au Centre culturel
15 à 20h : apéro/concert « ASKEHOUG » au Centre Culturel organisé par la Mairie
17 à 12h : « déjeuner créateur d'accord » du Syndicat viticole au Château Moulin de Clotte
22 à 19h : traditionnelle « soupe » de l'Amicale Laïque au Centre Culturel
24 à 14h : loto du rugby au Centre Culturel
25 à 10h : foire au cochon sur le marché organisée par la Mairie, C. Durand et les Marchés de France
29 à 19h30 : « Les Femmes savantes » de Molière, proposé par le Lions Club au Centre Culturel
31 à 14h : thé dansant de Casti Danse au Centre Culturel

FÉVRIER 2016

1^{er} au 6 : exposition sur les Violences conjugales par Cercle Esprit 77 à la salle Cascante. Forum sur le thème le 5 à partir de 9h au Centre culturel
12 à 20h : loto du Bambou castillonnais au Centre culturel
13 à 20h : soirée dansante par Casti danse au Centre culturel
20 à 19h : Trivial poursuit par Mémoires et traditions et le Théâtre du V'ignole au Centre culturel
22 à 10h : animation lamproie sur le marché organisé par la Mairie, C. Durand et les Marchés de France
27 à 20h : repas du bambou castillonnais au Centre culturel
28 à 14h : thé dansant par Casti Danse au Centre culturel
29 : don du sang

MARS 2016

4 au 13 : exposition de François Decauze par l'Amicale Laïque à la salle Cascante
5 à 15h30 : carnaval des écoles par l'association des Parents d'Elèves
6 à 15h30 : concert de printemps par l'Orchestre d'Harmonie au Centre culturel
7 au 18 : quinzaine de la santé par ARRPEJ dans leurs locaux
12 à 20h : « l'Embrouille » de Jean-Paul Eymard proposé par l'association Capitourlan au Centre culturel
20 à 14h : thé dansant par Casti Danse au Centre culturel
23 au 29 : exposition de Thomas Deffarge par l'Amicale Laïque à la salle Cascante
26 au 28 : foire de Pâques organisée par la Maire

NOS JOIES/NOS PEINES

NAISSANCES • LAAOUJ Ilyes, le 14 octobre 2015 à Libourne • DEPECKER Aaliyah, le 16 octobre 2015 à Libourne • ZOUAIRI Chahid, le 28 octobre 2015 à Libourne • LOURENCO REVUELTA Paloma, le 2 novembre 2015 à Libourne • VIEY Mellina, le 23 novembre 2015 à Libourne • BENEDITO AZEVEDO Flavia, le 4 décembre 2015 à Libourne • TABANEAU Timéo, le 5 décembre 2015 à Libourne

DÉCÈS • JEAMMET Thierry Patrick, le 18 octobre 2015 à Castillon-la-Bataille • JAUD Léone Armandine Clémence Généreuse veuve TRENTIN, le 22 octobre 2015 à Castillon-la-Bataille • BEDAT Francis Bernard, le 3 novembre 2015 à Castillon-la-Bataille • GENESTE Marie Louise veuve COSTE, le 22 novembre 2015 à Castillon-la-Bataille • PARRICAL Gilbert, le 2 décembre 2015 à Castillon-la-Bataille • BRACHEM Jean-Claude, le 3 décembre 2015 à Castillon-la-Bataille • BERRIE Marie Louise veuve COUTHURES, le 10 décembre 2015 à Castillon-la-Bataille

L'ACTUALITÉ DE CASTILLON EN IMAGES

→ Le solstice

Une deuxième année de réussite pour le solstice de notre commune ! Moment agréable avec les chants de Chantamicale entonnés par tous les participants puis vin chaud et alize dans la convivialité et l'échange. Bravo et merci à tous de votre venue. Merci à Marie-Noëlle Magne pour le succès de cette soirée.



→ La médiathèque

La médiathèque a sorti le grand jeu pour cette fin d'année en sachant combler les attentes des amateurs de Star Wars : ateliers robots, programmation, lecture, jeux de l'oie ou encore monopoly, la force s'est emparée de tous. Le prouvent les nombreux duels de la soirée cosplay ! Comme dirait le Jedi, « excellente soirée passée nous avons ».



→ Repas des aînés

Une bonne ambiance lors de ce repas réunissant 230 personnes âgées castillonnaises. Cabaret et après-midi dansant ont permis à nos seniors de passer un excellent moment.



→ Animations marché

Un lundi par mois, la Mairie propose une animation sur le marché. Vous avez découvert les cœurs de canard des Grillatout le 23 novembre, rendez-vous lundi 25 janvier pour la foire au cochon.



nous
y étions
vous
y étiez

4

→ Arbre de Noël de l'Amicale du Personnel

Samedi 19 décembre, l'Amicale du Personnel a fêté Noël dans la bonne humeur en proposant un spectacle de clown où parents et enfants ont largement été mis à contribution. Le Père Noël est ensuite arrivé, chargé de cadeaux !



→ Téléthon

Félicitations à tous les bénévoles des associations, les partenaires et participants qui se sont investis encore cette année pour le TELETHON. Quelques exemples : les Pompiers ont fait salle comble - il a fallu ajouter des tables - et l'Amicale Laïque a atteint la somme de 1615 € (près de 300€ de plus qu'en 2014 !).

RÉPONSES DU CASTI QUID

Réponses : 1/quille blanche rue Pierre Coubertin ; 2/boîte à livre office du tourisme ; 3/aile du monument aux morts ; 4/colonne de la Mairie. Vous avez les 4 réponses ? Vous êtes perspicace (et persévérant) !

L'événement

Askehoug

Apéro-concert
Vendredi 15 Janvier - 20h
Centre culturel Castillon-la-Bataille
Entrée 10 € - gratuit pour les moins de 10 ans
Organisé par la Mairie et Plein centre

Avec le soutien de l'IDDAC et du département de la Gironde dans le cadre des P'tites Scènes.
Réservations à l'Office de Tourisme au 05 57 40 27 58

www.askehoug.com

Ne ratez pas la venue d'ASKEHOUG ce vendredi 15 janvier ! Dandy aux airs de Gainsbourg, il vous emmènera dans un univers étonnant. Concert proposé par la Mairie et Plein Centre. ●